



RÉPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DU BASSIN DU CONGO

**PROJET DE CONSERVATION COMMUNAUTAIRE INTÉGRÉE DES ÉCOSYSTÈMES DE
TOURBIÈRES ET PROMOTION DE L'ÉCOTOURISME DANS LE PAYSAGE DU LAC TÉLÉ EN
RÉPUBLIQUE DU CONGO – ICOBACPE /PELATEL**

**TERMES DE RÉFÉRENCE RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LE
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES DE
BASE À L'ÉLABORATION ET LA MISE EN OEUVRE DE PROJETS
ENVIRONNEMENTAUX DANS LE PAYSAGE DU LAC TÉLÉ, RÉPUBLIQUE DU CONGO**

CONTEXTE :

Le paysage du lac Télé et ses environs sont au cœur des tourbières tropicales de la République du Congo et constituent une région importante associée à des défis de conservation et de protection de la diversité biologique riche et endémique et des services écosystémiques, ainsi que des tourbières fragiles. En réponse aux défis environnementaux dans cette région, le gouvernement de la République du Congo et d'autres parties prenantes entreprennent des actions pour assurer la protection de la diversité biologique, des tourbières et des aires protégées.

Malgré ces mesures et l'importance mondiale de la région, il existe un certain nombre de menaces majeures pour la biodiversité, les tourbières et les aires protégées du paysage autour du Lac Télé. Il s'agit, notamment, de la conversion des forêts en terres agricoles, du braconnage, de la collecte non durable de produits forestiers non ligneux et, plus récemment, du développement du tourisme, des routes, des mines et d'autres efforts visant à développer et à diversifier l'économie locale qui, en l'absence de garanties adéquates, contribuent à des pressions supplémentaires sur l'écosystème. On s'inquiète également de la menace que représentent les espèces exotiques envahissantes associées à des pratiques d'utilisation non contrôlée des terres, combinée à la vulnérabilité croissante potentielle des forêts, des aires protégées et des tourbières du lac Télé aux effets des changements climatiques.

C'est pour faire face à ces menaces que le présent projet a vu le jour. Il a pour but d'améliorer la gestion durable des tourbières et éviter le risque d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) provenant des tourbières, tout en améliorant la santé de la diversité biologique en prenant des mesures contre le commerce illégal d'espèces sauvages.

Aussi, la République du Congo, dans le cadre du projet de Conservation Communautaire Intégrée des Écosystèmes de Tourbières et de Promotion de l'Écotourisme dans le Paysage du Lac Télé, reconnaît l'importance cruciale d'une gestion efficace de l'exploitation des ressources pour assurer l'intégrité des écosystèmes de tourbières. Cette activité vise à identifier les besoins en capacités au niveau local, départemental et national pour renforcer la

gestion durable des ressources dans le Paysage du Lac Télé, en mettant particulièrement l'accent sur les écosystèmes de tourbières.

Dans cette perspective, le projet de conservation communautaire intégrée des écosystèmes de tourbières et promotion de l'écotourisme dans le paysage du lac Télé vise à répondre aux défis environnementaux critiques en République du Congo, en mettant l'accent sur la gestion durable des tourbières, la conservation de la biodiversité et l'engagement communautaire.

Ces TDR rentrent dans le cadre de la composante 2 du projet : « *Gestion communautaire des ressources naturelles* », et concerne plus particulièrement l'output 2.1.2 et les activités 24-25-49 du document du projet.

OBJECTIFS :

L'objectif global est de renforcer la capacité des groupes de gouvernance communautaire locaux et des populations dépendantes de la forêt dans le Paysage du Lac Télé pour participer activement à la gestion durable des ressources naturelles.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Identifier les lacunes et les priorités en matière de formation sur la mise en œuvre de projets environnementaux, y compris le reboisement des forêts-galeries qui sont cruciales pour les services écosystémiques et la production halieutique, et élaborer des supports adaptés aux niveaux local, régional et national ;
- Dispenser des formations aux groupes de gouvernance des communautés locales et aux populations tributaires des forêts, et évaluer les formations toute en produisant des rapports sur lesdites formations.

PORTÉE DU TRAVAIL ET ACTIVITÉS :

Identifier les Lacunes et Priorités en Matière de Formation

- Mener une évaluation complète pour identifier les lacunes et priorités en matière de formation liées aux projets environnementaux, en mettant spécifiquement l'accent sur la reforestation des forêts galeries cruciales pour les services écosystémiques et la production halieutique ;
- Dialoguer avec les communautés locales, les parties prenantes concernées et les experts pour recueillir des informations sur les besoins et défis spécifiques en matière de conservation de l'environnement ;
- Analyser les données existantes et les résultats de la recherche pour orienter l'identification des domaines prioritaires pour la formation ;
- Élaborer un rapport détaillé décrivant les lacunes de formation identifiées, les priorités et les stratégies proposées pour les résoudre.

Dispenser des Formations et Évaluation

- Développer des supports de formation adaptés en fonction des lacunes et priorités identifiées, en veillant à ce qu'ils conviennent à des publics divers aux niveaux local, départemental et national ;
- Collaborer avec des experts, des leaders communautaires et des praticiens de l'environnement pour concevoir un programme qui aborde les défis et opportunités uniques dans le Paysage du Lac Télé ;
- Mettre en œuvre des sessions de formation pour les groupes de gouvernance communautaire locale et les populations dépendantes de la forêt, en intégrant des approches participatives et axées sur l'action ;
- Évaluer l'efficacité de la formation à l'aide de méthodes quantitatives et qualitatives, notamment des évaluations avant et après la formation, des retours d'expérience des participants et des observations sur le terrain ;
- Préparer un rapport d'évaluation complet de la formation mettant en évidence l'impact, les défis et les enseignements tirés au cours des sessions de formation ;
- Diffuser les résultats auprès des parties prenantes, y compris les communautés locales, les agences gouvernementales, les ONG et les partenaires internationaux.

LIVRABLES :

- Rapport technique complet sur les lacunes et priorités en matière de formation identifiées, y compris les stratégies proposées pour les résoudre ;
- Supports de formation élaborés et localisés adaptés à divers niveaux : local, sous-national et national ;
- Sessions de formation exécutées pour les groupes de gouvernance communautaire locale et les populations dépendantes de la forêt ;
- Rapport d'évaluation post-formation détaillé, comprenant des recommandations pour les futures initiatives de formation ;
- Questionnaires d'évaluation de l'efficacité de la formation ;
- Liste des personnes formées ;
- Liste des indicateurs élaborés

MÉTHODOLOGIE :

Une approche intégrée combinant à la fois des techniques participatives, des consultations communautaires et des contributions d'experts devra être privilégiée. Les communautés locales devraient être impliquées dans le processus d'évaluation pour favoriser son appropriation et assurer la pertinence des supports de formation.

DURÉE DU MANDAT :

On estime que la durée de la consultation ne devrait pas dépasser cent cinquante jours (150).

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCES REQUISES

Le Cabinet devra disposer d'une expérience documentée sur :

- Expérience avérée dans la conduite d'évaluations participatives des besoins et dans l'implication des communautés locales dans les processus de prise de décision.
- Bonne connaissance de la zone d'intervention du projet (Départements de la Likouala, Sangha et Cuvette)
- Expertise dans l'évaluation des capacités et l'élaboration de programmes de formation pour divers publics, y compris les communautés locales, les groupes de gouvernance et les parties prenantes au niveau national et local.
- Expérience dans la prestation de sessions de formation et d'ateliers, de préférence dans le contexte de la gestion des ressources naturelles et de la conservation.
- Capacité avérée à collaborer efficacement avec des parties prenantes diverses, notamment des communautés locales, des agences gouvernementales, des ONG et des entités du secteur privé.
- Expérience dans la facilitation de processus participatifs et de consultations pour recueillir les contributions des parties prenantes.
- Compréhension des principes de développement communautaire et expérience de travail avec des communautés locales pour répondre à leurs besoins et préoccupations.
- Solides compétences en recherche pour réaliser des revues documentaires, analyser des données existantes et identifier les meilleures pratiques.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE ET OBLIGATIONS

Le cabinet sera entièrement responsable de la présente consultation et fournira (i) des rapports intermédiaires à des périodes convenues d'un commun accord, (ii) un rapport provisoire deux semaines après la fin de la consultation au Directeur National et au Conseiller Technique Principal du projet pour amendement et (iii) un rapport final quinze jours calendaires après avoir pris en compte tous les amendements souhaités. Le cabinet fournira lesdits rapports en version électronique et en papier support.

DATE LIMITE DE SOUMISSION :

Les cabinets (qui peuvent être des ONG, associations, groupements, cabinet de consultant etc.) intéressés par la présente étude doivent envoyer par mail leurs offres techniques et financières au plus tard le **01 septembre 2024**.

Les offres techniques et financières devront être accompagnées d'un document succinct de présentation du cabinet (son expérience et les CV des principales personnes-ressources devant collaborer à l'atteinte des résultats).